



Journée du 18 mai « Le climat c'est chez moi »

Définition du scénario



JALON 4 : Préparation à la journée inter-académique

Le scénario proposé se base sur des éléments de contextes actuels pour réaliser une mise en scène devant mener à l'élaboration d'un Agenda de Solutions. Ce jeu de rôle est un **scénario fictif** au sein duquel les prises de positions des élus et bureaux d'études ne sont pas les porte-paroles des politiques régionales réelles.

1

Scénario du 18 mai

Suite à la COP21, un groupe d'élus a souhaité engager une réflexion prospective sur l'avenir du territoire d'Ile-de-France. A cette fin, il a demandé à des **franciliens de se constituer en bureaux d'étude pour lui soumettre des propositions d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique.**

Depuis plusieurs mois, ces professionnels réfléchissent sur leurs territoires à des solutions à des **horizons variés : 2020, 2030, 2050, etc.**

La journée du 18 mai doit permettre de clore cette réflexion et **d'élaborer collectivement un Agenda des Solutions régional.**

2

Programme prévisionnel de la journée

| | |
|---|---|
| 8h45 - 9h15 | <i>Accueil – café</i> |
| 9h15 - 9h45 | Ouverture de la journée : discours des jeunes dans le rôle d'élus, intervention des participants étrangers (AEFE) |
| Ateliers en commissions thématiques | |
| 10h – 11h15 | Phase 1 « Le temps des idées » : Etude collective des solutions |
| 11h15 – 12h30 | Phase 2 « Choisir un cap » : Débat et sélection des solutions à retenir pour l'Agenda des Solutions régionales |
| 12h30 – 14h | <i>Pause déjeuner</i> |
| Phase 3 « Rédiger l'Agenda des Solutions » | |
| 14h – 16h45 | - Atelier rédaction des solutions et préparation de plaidoyer - Atelier illustration : création d'une affiche qui illustre chaque thème |
| 16h45 – 17h | <i>Pause</i> |
| 17h – 18h30 | - Présentation en plénière des solutions par chaque commission thématique - Discussion avec un/des grands témoins du changement climatique |
| 18h30 | <i>Pot de fin en présence des représentants des Académies, de la Région et de l'Etat</i> |

1

Votre personnage

Vous êtes un **élu d'Ile-de-France** (maire, député, conseiller général ou régional, etc.). Vous connaissez bien la région, mais vous n'êtes pas un expert du changement climatique. Vous êtes à la recherche d'idées et de solutions à mettre en œuvre dans le futur pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique en Ile-de-France.

A partir du travail réalisé par différents bureaux d'études, et en tant que maître d'ouvrage, vous aurez à faire des choix parmi les propositions faites. Vous arbitrerez, en concertation avec les différents consultants, sur les solutions à retenir pour l'Agenda des solutions régional.

2

Vos objectifs

- Aider les citoyens à se projeter dans l'avenir
- Etre garant de l'intérêt général et de la valorisation des solutions au niveau régional
- Parvenir à un consensus sur les solutions à mettre en place au niveau régional pour les horizons 2020, 2030, 2050 ;
- Dégager les solutions les plus novatrices, pertinentes et durables pour l'Ile-de-France

3

Votre rôle

En amont de la journée:

- Vous aurez préparé un discours d'ouverture pour la journée « Le climat c'est chez moi » ;
- Vous porterez une tenue de circonstance qui vous identifie en tant qu'élu, une écharpe tricolore vous sera fournie

Le jour J :

- Vous prononcerez le **discours d'ouverture de la journée**. Ce discours est un moment important qui posera les bases de ce temps de co-construction. Il s'agira de rappeler les enjeux de lutte contre le changement climatique (diagnostic, état des lieux) pour le territoire de l'Ile-de-France et l'objectif de cette journée, le débat et la prospective ;
- Vous vous répartirez ensuite dans les différents bureaux d'études thématiques, constitués en commissions pour réfléchir aux solutions ;

PHASE 1 « Le temps des idées »: vous serez à l'écoute des différentes solutions exposées par les consultants des bureaux d'étude. Vous prendrez des notes et remplirez une grille d'analyse qui vous permettra d'arbitrer au mieux entre les différentes solutions proposées.

> Vous interviendrez pour exprimer votre point de vue et vos questions pour « tester » les solutions exposées ;

PHASE 2 « Choisir un cap »: Avec bienveillance et grâce à un travail d'équipe (consultant-élu) et de débat, vous veillerez à ce que les projets les plus prometteurs soient retenus afin de co-construire 3 solutions pour l'Agenda final.

PHASE 3 « L'Agenda des solutions »

L'atelier est divisé en 2 groupes de réflexion avec les consultants :

- Un groupe qui travaillera sur les 3 solutions retenues dans votre commission thématique : rédaction finale des solutions (ajouts d'idée, améliorations, etc.), et travail sur un plaidoyer pour défendre les solutions en clôture.
- Un groupe de consultants qui réfléchira à un visuel pour illustrer le thème de votre commission (eau, mobilité, transport, etc.).

En même temps, parmi les 14 élus, 2 d'entre eux vont finaliser le discours de clôture¹ en fonction des réflexions conduites dans la journée à prononcer en salle plénière devant le/les grands témoins.

¹ Discours pré-rédigé avant le 18 mai

1

Votre personnage

Vous êtes consultant dans un bureau d'étude spécialisé dans le changement climatique en Ile-de-France. Vous maîtrisez des connaissances sur le territoire dans lequel vous êtes implanté (Hauts de Bièvre, Plateau de Saclay, Bobigny, Grand Paris, etc.) car vous réalisez des études pour les collectivités locales.

Vous avez été sélectionné parmi les bureaux d'études les plus compétents pour contribuer à la réalisation d'un diagnostic territorial sur le changement climatique en Ile-de-France.

Pendant plusieurs mois, en parallèle d'autres équipes de bureaux d'études locaux, vous aurez réfléchi à la définition de solutions opérationnelles d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour votre territoire. Avec votre diagnostic à l'appui vous aurez **identifié des enjeux et 1 à 3 solutions thématiques**.

Vous souhaitez présenter et faire valoir vos solutions à l'ensemble des acteurs en présence. Vous êtes aussi invité à mettre en commun vos réflexions et à **co-construire l'Agenda des Solutions pour l'Ile-de-France** avec les autres bureaux d'étude convoqués.

2

Vos objectifs

- Présenter au groupe d'élus, aux autres bureaux d'études présents et au(x) grands témoin(s) vos solutions;
- Convaincre de la pertinence de la ou des solutions proposées pour qu'elle(s) soi(en)t retenue(s) ;
- Valoriser la spécificité locale de la solution et son enjeu régional

3

Votre rôle

En amont de la journée :

- Afin d'être visible et clairement identifié parmi les autres bureaux d'étude présents, **vous donnerez un nom à votre bureau d'étude local**. *Par exemple* : « Atmosph'R Claye-Souilly » ; « Horizon Sarcelle »
- Vous porterez une tenue de circonstance qui vous identifie en tant que professionnel de bureau d'étude

Le jour J :

- Chaque solution sera portée et représentée au sein de votre commission thématique (biodiversité, l'eau, l'air, etc.) par un binôme de consultants.

PHASE 1 « Le temps des idées »: vous présenterez de façon originale et pertinente votre solution en 120 secondes². Il s'agira de convaincre l'audience du bien fondé de votre solution et de la nécessité

² Voir fiche « Présenter sa solution en 120 secondes »

de l'intégrer dans l'Agenda des Solutions régional. Les élus présents analyseront votre proposition. A l'issue de la présentation, ils se réservent le droit de la questionner, de demander des précisions.

PHASE 2 « Choisir un cap » : En apportant vos expériences de terrain, vous travaillerez conjointement avec les élus pour identifier les 3 solutions à retenir pour l'Agenda des Solutions.

PHASE 3 « Rédiger l'Agenda des solutions » :

L'atelier est divisé en 2 groupes de réflexion :

- Un groupe qui travaillera sur les 3 solutions retenues dans votre commission thématique : rédaction finale des solutions (ajout d'idées, améliorations, etc.), et travail sur un plaidoyer pour défendre les solutions en clôture.
- Un groupe qui réfléchira à un visuel pour illustrer le thème de votre commission (eau, mobilité, transport, etc.).

1

Un élu local, qu'est-ce que c'est ?

Les élus locaux **représentent les citoyens des différentes collectivités territoriales**. Ils sont élus dans le but d'agir pour **l'intérêt local**. Ils sont membres des organes délibérants de ces collectivités.

Il y a en France 524 280 conseillers municipaux, 4 052 conseillers généraux et 1 880 conseillers régionaux.

[Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/elus-locaux>]

2

La Région, qu'est-ce que c'est ?

Une région est une collectivité territoriale. A sa tête, il y a un président de région, élu par les conseillers régionaux. Le président gère le budget, dirige le personnel et **conduit la politique de la région**.

Les compétences propres de la Région concernent principalement :

- **l'aménagement du territoire** (élaboration d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET))
- **le développement économique** (définition des orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, etc.)
- **la formation professionnelle** (insertion des jeunes en difficulté et les formations en alternance)
- **la construction et l'entretien des lycées,**
- **les transports ferroviaires de voyageurs** (réseau des trains express régionaux, TER)

Avec la réforme territoriale (Loi NOTRe du 7 août 2015), les compétences de la Région ont été renforcées. Parmi les nouveautés, il y a par exemple la nécessité d'élaborer **un plan de prévention et de gestion des déchets**.

La Région définit des orientations, des lignes directrices et une stratégie dans chacun de ces domaines sur une période donnée : schéma régional de développement économique, schéma régional d'aménagement et de développement durable, etc. Les stratégies définies par la Région permettront ensuite **d'orienter l'octroi d'aides et de subventions**.

3

Un bureau d'études, qu'est-ce que c'est ?

Un bureau d'études est une structure (souvent privée) où sont **réalisées des expertises à caractère scientifique et/ou technique**, généralement sous la responsabilité d'un ingénieur.

Les bureaux d'études ont **un rôle d'assistance et de conseil technique auprès des collectivités publiques** ou des entreprises, lorsque celles-ci n'ont pas les compétences en interne.

Il existe des bureaux d'études dans des domaines très variés (développement durable, génie civil ou militaire, industrie, environnement, informatique, etc.)

L'activité des bureaux d'études relève du domaine des services, il ne réalise pas directement de travaux ou de fourniture, bien qu'il intervienne en général en amont afin d'effectuer des **recommandations préalables**, ou en aval pour vérifier la qualité des réalisations. [Source : Wikipédia]

Les bureaux d'étude spécialisés dans le développement durable sont généralement composés d'une équipe composée de différents métiers : urbaniste, sociologues, géographes, architectes, ingénieurs du bâtiment, conseillers en environnement, etc.

